
Qui sommes-nous?

Les partenaires du Lab'AU

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et la Mutualité sociale agricole (MSA) apportent leur soutien au développement du Lab'AU...

La CNSA



Dans le cadre de ses missions de soutien à l'innovation, d'animation des réseaux pour l'évolution de l'offre et l'harmonisation des pratiques d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la CNSA a engagé un partenariat avec l'ODAS pour le repérage, la valorisation et la diffusion de pratiques et de solutions innovantes à destination de ces personnes.

Copilote de la démarche nationale de développement de l'habitat inclusif avec la DGCS et la DHUP, la CNSA a souhaité que la première étape de ce partenariat permette d'alimenter les travaux de l'Observatoire national de l'habitat inclusif qu'elle coanime. Dans cette perspective, une attention

particulière a donc été portée sur les projets d'habitats inclusifs, partagés, regroupés, insérés dans la vie locale etc. L'identification d'une diversité de solutions d'habitats sur les territoires et leur mise à disposition à l'ensemble des acteurs concernés par l'habitat inclusif, grâce à la plateforme internet Lab'Au, doivent contribuer à favoriser la reproductivité et l'essaimage de projets, ainsi que la généralisation d'une culture commune pour une société inclusive.

La CNAV



Premier opérateur de la retraite en France, le réseau de l'Assurance retraite est composé de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), des caisses d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat), des 4 caisses générales de sécurité sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer et de la caisse de sécurité sociale (CSS) de Mayotte. L'Assurance retraite couvre aujourd'hui plus de 32 millions d'assurés.

Dans le cadre de l'adaptation de la société au vieillissement démographique, l'action sociale de l'Assurance retraite souhaite engager de nouvelles actions afin d'amplifier sa politique de prévention en direction des retraités, notamment socialement fragilisés.

Ainsi, parce que le Lab'AU est une initiative partenariale, dont les ressources sont librement accessibles (décideurs publics, professionnels, citoyens) et qu'elle participe à faire évoluer le regard sur le vieillissement, l'Assurance retraite souhaite accompagner cette dynamique.

www.lassuranceretraite.fr

La MSA



La MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

La MSA développe une politique d'action sociale dédiée à ses ressortissants et elle participe au développement social des territoires ruraux en répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations vivant sur ces territoires (familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité).

La MSA porte une politique institutionnelle forte dans le champ de l'autonomie et a développé une approche multidimensionnelle :

- Appui à l'accompagnement à domicile,
- Actions de prévention
- Animation de démarches territorialisées pour apporter des solutions ajustées aux besoins sociaux des publics
- Appui à la structuration de services tels que les Marpa, l'habitat inclusif, services de répit

pour les aidantes

Forte de sa conviction que l'innovation se construit sur le terrain, la MSA soutient le Lab'Au qui constitue un vivier d'expériences à partager pour contribuer ensemble à toujours mieux adapter nos réponses au besoin de la perte d'autonomie.